

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page, 3 fr. la ligne  
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

## La Muraille de Chine

qu'il faut abattre

Par les discours que M. Flandin a prononcés un peu partout en Tunisie, nous connaissons aujourd'hui le programme qu'il se propose de réaliser et dont le plus cher paraît être celui de jeter à bas la Muraille de Chine qui sépare la Tunisie de l'Algérie.

Nous y souscrivons d'autant plus volontiers qu'il y a déjà longtemps que nous avons mené campagne pour obtenir ce résultat mais notre voix n'eût pas d'écho parce que nos voisins d'Algérie craignaient, comme aujourd'hui, de voir certaines de leurs richesses minières prendre le chemin de la Tunisie au lieu d'être dirigées sur Bône dont les intérêts étaient jalousement gardés par Jérôme Bertagna alors tout puissant dans les hautes sphères algériennes.

« Voici ce que nous écrivions le 10 Mars 1907 lors d'une interruption de circulation des trains entre Ghardimaou et Souk-Ahras par suite d'éboulements survenus à la suite de pluies torrentielles :

*L'Algérie et la Tunisie ne doivent pas ainsi dire plus former qu'une seule colonie. Il faut démolir la Muraille de Chine qui les sépare.*

La circulation des trains entre la Tunisie et l'Algérie a été enfin rétablie, cette semaine, grâce aux efforts de la Compagnie du Bône-Guelma qui a accompli un véritable tour de force dont on ne saurait trop féliciter.

Mais cette rupture des communications entre les deux pays voisins doit comporter un enseignement dont nos dirigeants, comme ceux de l'Algérie, et surtout la direction générale des travaux publics, doivent faire leur profit afin que les gros intérêts en jeu n'aient plus encore à souffrir des nouvelles pluies torrentielles qui sont toujours à prévoir et occasionnent des éboulements inévitables en raison de la friabilité des terres dans la région de Souk-Ahras à Ghardimaou.

Tout d'abord, il a fallu, pour assurer le service postal, mettre à contribution un bâtiment de notre marine d'Etat, puis détourner les correspondances par voiture vers Massicault, Medjez-el-Bab, Ain Draham, Tabarka et la Calle. Les marchandises n'ont pu suivre le même chemin, elles ont dû rester en souffrance jusqu'à mardi et mercredi d'un côté comme de l'autre de la frontière, et celles à destination de la Tunisie faire encore un séjour pour la visite de la douane tunisienne à Ghardimaou, occasionnant des pertes sérieuses aux expéditeurs comme aux destinataires. Les voyageurs pressés ont dû emprunter la voie maritime, peu clémente en cette saison d'hiver, et notre commerce local a été privé d'un nombre important de touristes qui ont dû brûler Tunis et regagner directement la France par les ports d'Algérie.

Pour remédier de façon absolue à une nouvelle interruption des correspondances aussi gravement préjudiciable à nos intérêts, il faut multiplier les points de jonction entre la Tunisie et l'Algérie. D'abord la future ligne des Nefza-Tabarka doit être soudeée au tramway Bône-La Calle prolongé jusqu'à Tabarka ; la ligne du Kef dont le point terminus prévu est Sakiet-Sidi-Youssef doit aboutir à Souk-Ahras et enfin, Kalaâ-Djerda doit aller sans retard rejoindre au

Kouif la petite ligne qui va à Tébessa où forcément arrivera celle des Ouled-Rahmoun qui s'arrête actuellement à Ain-Beïda.

Le jour où tous ces raccordements seront construits, ce jour-là la Tunisie et l'Algérie ne seront plus isolées près de quinze jours comme elles viennent de l'être, car ce serait bien le diable si les quatre lignes étaient toutes coupées par les pluies ou les éboulements.

Les marchandises comme les voyageurs pourraient être acheminés vers leurs destinations respectives en empruntant l'une ou l'autre ligne comme cela se fait partout car la Tunisie, cependant pays protégé par la France, est peut-être le seul pays au monde où l'on maintienne entre deux colonies où flotte le même drapeau une muraille comme celle qui nous sépare de l'Algérie, avec une seule porte de communication.

Il faut s'attacher à faire disparaître sans retard cette muraille ; il faut au plus vite que nos gouvernants des deux côtés de la frontière engagent une conversation pour aboutir promptement à se mettre d'accord sur la construction de tous ces bouts de tronçon de voie ferrée qui mettront en valeur des contrées d'une richesse exceptionnelle où les Romains ont laissé des traces durables de leur passage.

Le prolongement de Kalaâ-Djerda-Kouif - Tébessa - Ain-Beïda - Ouled-Rahmoun, venant après le raccordement de Bou Fichta - Zaghouan, serait une ligne stratégique de premier ordre qui placerait son promoteur au premier rang des stratèges et même des économistes. Du reste, lors de l'échauffourée de Thala, n'est-ce pas de Tébessa qui se trouve à soixante kilomètres, que sont arrivés les premiers pantalons rouges qui ont fait rentrer dans le calme les effervescences ?

Espérons que nous ne prêchons pas dans le désert et que notre voix sera entendue à la résidence et au gouvernement de l'Algérie.

Notre voix ne fut pas entendue puisqu'aujourd'hui plus de douze ans après les choses sont toujours au même point, mais nous avons le plaisir de savoir qu'elles tiennent à cœur au résident général actuel. Espérons qu'il saura surmonter les difficultés et faire disparaître la muraille de Chine qui sépare les deux colonies. En y mettant de la bonne volonté de part et d'autre la chose nous semble facile.

JEAN-SANS-PEUR.

### BULLETIN

#### Contre la vie chère

*M. le résident général avait pensé faire appel aux sentiments des commerçants, négociants, industriels et autres, avant de prendre des mesures énergiques pour enrayer la spéculation. Il s'adressa à eux dans ces termes :*

Le gouvernement du Protectorat désirant éviter d'avoir à procéder à la taxation générale obligatoire de tous les produits alimentaires et objets de première nécessité fait, par le décret qui sera incessamment promulgué un pressant appel aux commerçants honnêtes qui sont intéressés à se distinguer de ceux dont les pratiques fâcheuses provoquent en ce moment les protestations légitimes des consommateurs.

Les dispositions prises n'ont rien de commun avec un système de taxation ; elle ne portent aucune atteinte

au principe de la liberté du commerce et de l'industrie ; elles ont simplement pour but d'exercer une contrainte morale sur les vendeurs et de permettre aux acheteurs de discuter en connaissance de cause leurs exigences exagérées.

Le consommateur ne sera plus désarmé en présence des demandes de vendeurs sans scrupules ; il pourra se fonder, pour défendre ses droits, sur des évaluations autorisées. Les mesures qui font l'objet du prochain décret auront enfin, on l'espère, pour effet de signaler aux consommateurs les trafiquants sans délicatesses et de recommander à la clientèle, ceux qui se contentent d'un bénéfice honnête, acceptent de vendre aux prix normaux officiellement constatés.

*Cet appel venait à peine d'être lancé que la "Dépêche Sfaxienne" publiait les lignes suivantes :*

Je ne puis m'empêcher de m'indigner contre cet esprit de rapacité et de lucre qui sévit d'une manière inconcevable dans une partie de notre monde des affaires.

La grève des chemins de fer a avorté. Tant mieux, bien tant mieux. Si elle avait réussi, quel aurait dû être le devoir de tous les bons commerçants ? Faire tous leurs efforts pour permettre de faire face à cet arrêt momentané des arrivages, et éviter à la population le contre-coup de cette crise.

Je sais que bon nombre de vrais négociants, conscients de leur devoir, n'avaient nullement l'intention de profiter de cet événement. Par contre, dès l'annonce de la grève, quelques accapareurs se sont empressés de fermer boutique et de refuser la vente des farines et semoules dont ils avaient des stocks.

C'est absolument dégoûtant ; c'est ignoble. Je ne sais pas et ne veux pas savoir le nom de ces oiseaux de proie. Mais j'ai un véritable haut-le-cœur en constatant cette rapacité sordide qui se jette sur le moindre événement pour profiter, encaisser, encaisser.

Et le peuple, qu'aurait-il mangé pendant ce temps-là ?

Ces gens-là devaient être poursuivis sans pitié ni merci. On devrait les poursuivre d'autant plus durement qu'il existe ici même des hommes d'affaires droits et loyaux qui souffrent de la bassesse de procédés de leurs concurrents, dont le discrédit rejait sur-tout.

*Alors, désabusé, M. le résident vient de finir par où il aurait dû commencer, en faisant approuver par S. A. le Bey le décret sur la vie chère qui nous l'espérons, aura plus d'effet sur les spéculateurs que tous les appels à la raison de la racaille qui nous exploite sans vergogne depuis le djerbi épicier jusqu'au dernier des marchands de calicots et autres cordonniers. Et si ce décret n'est pas suffisant, on verra si aux grands maux il ne convient pas d'appliquer grands remèdes.*

N. B. — M. Z. Genevay, épicier, délégué périmé à la Conférence Consultative et membre de la Commission de ravitaillement a adressé à la "Dépêche Tunisienne" une longue lettre qui a toutes les allures d'un plaidoyer.

Nous permettra-t-il de lui demander à quel moment il a fait sa provision d'huile et quel prix il l'a payée pour la revendre 4 fr. 60 le litre ?

Plus que jamais nous demandons à M. le résident général de laisser les membres des commissions à leurs affaires et d'envoyer partout des inspecteurs et des vérificateurs des douanes qui avant de partir en expédition auront eu soin de compiler les déclarations d'importation des commerçants qu'ils iront visiter et les droits payés.

Nous parions fort que les chasses seraient abondantes et les procès verbaux nombreux, pour spéculation exagérée.

## NOS ÉCHOS

### A la résidence générale

M. le résident général est parti jeudi dernier pour France pour achever sa convalescence, il est accompagné de M<sup>me</sup> Flandin.

Avant son départ il a fait aux fonctionnaires un cadeau que ceux-ci ont reçu avec joie et gratitude.

### Anastasia vit toujours

Nos lecteurs ont pu s'en rendre compte par les blancs de notre dernier numéro.

On ne dirait pas que la guerre est finie depuis le 11 Novembre 1918 et la paix signée depuis près de deux mois.

Ces échoppages ont inspiré à un confrère et ami de Tébessa un pamphlet qui a paru dans la « Dépêche de Constantine » dont nous le remercions très confraternellement.

### Aux chemins de fer algériens

Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination au poste de directeur des chemins de fer algériens de l'Etat à Alger de M. Rouzaud le sympathique directeur adjoint en remplacement de M. Guérin.

Nous le prions d'agréer nos bien sincères félicitations.

### Au Conseil des Ministres

#### et chefs de service tunisien

M. Dubourdieu, directeur général des finances est en France. M. Lescure, directeur général de l'Agriculture y est également, M. Manceron, secrétaire général du gouvernement tunisien aussi, seul M. Mourgnot, directeur général des Travaux publics est à son poste alors quels peuvent être les chefs de service que assistaient au dernier conseil où furent prises d'importantes mesures financières ?

### Carnet

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M<sup>lle</sup> Marguerite Murienne, fille de notre regretté ami Charles Murienne, ancien professeur d'arabe au collège Sadiki, directrice de l'école franco-musulmane de la rue Chadliya avec M. Pierre Albert, démissionnaire attaché à la direction de l'office postal tunisien.

Nous faisons des vœux bien sincères pour le bonheur des futurs époux.

### Protestation de M. de Witasse

M. Pierre de Witasse, consul à la résidence générale, était en cette qualité, chargé de la censure politique qui nous en fit voir de grises. Obligé par ses fonctions de lire tous les journaux de la première ligne à la dernière il ne décolerait pas quand il lisait chez certains de nos confrères ces louanges à jet continu qui puent la bassesse et le larbinisme.

Aussi, quand son départ fut décidé, il le tint caché et ne permit pas qu'on l'annonçât, cependant un de nos confrères put le faire ce qui nous fournit l'occasion de protester contre des éloges immérités.

M. Pierre de Witasse s'empressa de nous envoyer un mot, voici ce qu'il nous disait :

Pierre de Witasse s'associe de grand cœur aux protestations de la « Petite Tunisie » contre la manie ridicule malheureusement traditionnelle à Tunis de faire de la réclame aux fonctionnaires à tout propos et hors de propos. C'est même pour ne point tomber dans ce travers que je n'avais pas démenti l'information de votre trop aimable confrère.

Si cette leçon pouvait servir à nos incorrigibles confrères qui, à tout propos et hors de propos distribuent la louange et rarement le blâme — et pour cause.

### Nomination d'un

#### Commissaire-Preneur

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons relevé au Journal Officiel Français la nomination de M. J. Costa au poste de commissaire-preneur à Sfax.

M. J. Costa est un trop vieux tunisien pour que tout le monde ne se réjouisse du choix particulièrement heureux fait par le gouvernement.

Tant que géomètre du Service Topographique, des Domaines, que comme expert près des tribunaux, il n'a cessé, depuis vingt-cinq ans qu'il est à Sfax, de rendre, par sa collaboration éclairée, les plus grands services à la colonisation.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations pour cette nomination, récompense d'une longue carrière toute de labeur et d'honnêteté.

### Singulière mentalité

Le maire d'une infime commune de Tunisie de 100 habitants au maximum qui a fait la guerre en vendant de la chicorée, accompli en ce moment un long voyage d'affaires en pays étranger.

Il vient de donner de ses nouvelles à quelques-uns de ses administrés qui ne se gênent pas pour dire que s'il avait porté sac au dos comme il le devait, il n'aurait pu économiser sur ses cinq sous journaliers les milliers de francs nécessaires pour ce voyage de circumnavigation.

Ça lui apprendra une autre fois à être plus circonspect et à moins faire ostentation d'un argent gagné dans une tranchée de tout repos.

### Un Scandale à Bizerte

Un fournisseur de troupe, n'ayant subi aucune charge pendant la tourmente qui a décimé nos enfants, un fournisseur sans nationalité bien définie, enrichi pendant la guerre avec 2 ou 3 de ses compagnons, en volant sur le poids des livraisons à la troupe vient enfin de se faire pincer.

Une balance dite romaine accusant 2 k<sup>os</sup> de poids en plus à chaque pesée a été saisie par l'autorité militaire et confiée au vérificateur des poids et mesures qui a confirmé par un rapport le vol de 2 k<sup>os</sup> par pesée.

L'autorité militaire (en espèce l'Etat Major), a fait rembourser à l'indélicat fournisseur 700 k<sup>os</sup> de viande fournie en moins du 1<sup>er</sup> au au 15 août.

Comme la balance n'est pas poinçonnée et que depuis le début des hostilités elle servait à la troupe, on voit d'ici le joli dernier que ce profiter et ses associés ont encaissé au détriment de nos poilus.

Nous ignorons la suite qui sera donnée à cette affaire, mais les commerçants honnêtes ne seraient pas fâchés de voir les auteurs de ces faits prendre le chemin du baigne.

### Au Service des Forêts

M. Lanoir, Directeur du service des Forêts, rentré de congé, a repris ses fonctions mardi matin.

M. Plesent, qui, pendant son absence, avait assuré l'intérim de la direction de ce service, a rejoint son poste d'Ain-Draham.

### Chez nos Confrères

Notre confrère le « Sahel » de Sousse qui avait interrompu sa publication il y a trois ans, vient de faire sa réapparition.

## Réponse à une mise au point du Général DUBOIS

Collaborateur à l'ÉCHO DE BIZERTE

La « Petite Tunisie » ayant cru devoir faire remarquer — sans malice aucune — que l'« Echo de Bizerte » s'était attaché la collaboration d'un général, ancien gouverneur de Bizerte, croyons-nous, s'est vue l'objet de la mise au point suivante :

Je me permets une simple remarque au sujet du début de l'article « Pour Bizerte », publié dans la Petite Tunisie du 14 Août.

J'ai toujours eu la plus grande sympathie pour les publicistes, surtout pour ceux qui considèrent leur profession comme vouée, avant tout, à la défense des intérêts primordiaux du pays. Et je suis de l'avis d'un de mes anciens chefs : « quand on veut lancer une ville, il faut commencer par y créer un cercle, un journal et un théâtre. »

D'autre part, tout le monde comprendra qu'un officier, dégagé de ses obligations militaires, suive son inspiration et, librement, sans s'embarasser d'aucun lien professionnel, par pur dilettantisme pourrais-je dire, prenne la plume pour faire campagne contre une administration incapable et malveillante, qui compromet les intérêts du pays et déserte son devoir.

Telles sont les conditions dans lesquelles je suis parti en guerre « pour Bizerte » et il est tout naturel que je récrimine dans l'« Echo de Bizerte », qui est le seul journal de la localité. Si d'autres journaux se publiaient ici, je serais heureux de pouvoir, toujours sans lien

professionnel, les associer à la campagne que je poursuis pour la suppression du régime despotique auquel, après la victoire, sont encore soumis les 100.000 Français de Tunisie.

Je voudrais pouvoir espérer aussi qu'à Tunis, les journaux qui ne sont pas les « thuriféraires professionnels » du gouvernement tunisien, comprendront un jour ou l'autre combien, malgré la thèse odieuse mal soutenue, par l'Administration, le développement maritime, industriel et commercial de Bizerte profitera à la France, aussi bien qu'à la prospérité de l'Afrique du Nord et de Tunis lui-même.

Ceci étant, le membre de phrase : « l'Écho de Bizerte s'est attaché, etc. » de l'article Pour Bizerte publié dans la Petite Tunisie du 14 Août, pourrait faire conclure du mot « s'est attaché » à l'existence d'un lien professionnel, d'une sorte d'engagement, qui ne laisserait d'ailleurs pas d'être parfaitement honorable et à l'abri de toute critique, s'il avait été conclu. Mais, je le répète, par ma volonté, il n'en est rien et il ne saurait en être question.

Général DUBOIS.

Si nous nous sommes permis de dire que l'« Echo » s'était « attaché » à la collaboration d'un général nous n'avons eu nullement l'intention de froisser cet officier général devenu journaliste — chacun prend son plaisir comme il l'entend et où il le trouve — ensuite, c'est parce que nous nous sommes rendu compte, comme tout le monde, que les derniers numéros, de la première à la dernière ligne, étaient entièrement rédigés par le général, que l'« Echo » avait pris une allure de combat plus accentuée, qu'il était devenu bi-hebdomadaire et que le titre lui-même avait été changé, toutes choses qui, pour les gens du métier laissent deviner qu'un nouveau chef est entré dans la maison.

Le général dit qu'il écrit à « l'Echo » par pur dilettantisme, par amour de Bizerte qu'il veut lancer. N'ayant peut être rien autre à faire, on ne peut que le féliciter d'employer son temps aussi utilement à la défense d'une ville qui doit avoir sa place au soleil comme toutes les autres mais sans empiéter sur le bien d'autrui. De toutes façons, il peut compter sur notre concours plein et entier toutes les fois qu'il demandera pour Bizerte ce qui lui revient raisonnablement et légitimement en premier lieu l'exportation du minerai de fer des Neftas que le Mokta el Hadid s'obstine à vouloir exporter entièrement par Tabarka malgré son cahier des charges. Et il y a d'autres minerais qu'on pourrait lui donner sans causer à Tunis le moindre préjudice ceux de Djerrisa, Slata, Hameima entr'autres, pour décharger un peu la ligne des Kalaa-Senam et Djerda, en prolongeant la ligne de Nebeur. La Goulette recueillerait les

phosphates trop encombrants à Tunis.

Mais pourquoi le général qui relève chez nous une simple information se livre-t-il à une offense vis à vis d'un de nos confrères tunisois ? si nous relevons le fait ce n'est point pour défendre un confrère qui a bec et ongles pour le faire, s'il le juge à propos, c'est simplement pour faire remarquer au général Dubois que la plume dépasse quelquefois la pensée et ne rapporte pas le mot juste quand on écrit un peu hâtivement mais en l'espèce la plume du général a-t-elle dépassé sa pensée ?

Nous sommes de son avis quand il toait contre les commissions instituées contre la vie chère qui ne sont co. posées, en général, que d'incompétents ou de profiteurs ayant spéculé tant qu'ils ont pu depuis les premiers jours de la guerre. Le résident général actuel ne le sait pas et c'est là son excuse mais pourquoi ne l'a-t-on pas renseigné ?

Pourquoi ne lui a-t-on pas dit que pour faire de bonne et utile besogne, pour tout ce qui vient du dehors il n'était point nécessaire de chercher beaucoup les compétences, il suffisait de les prendre parmi le haut et moyen personnel des douanes, seul qualifié et en mesure de savoir de façon exacte et très précise les noms de tous les spéculateurs sans en excepter un seul. Pourquoi n'a-t-on pas appelé quelques inspecteurs et au besoin quelques vérificateurs qui, livres en mains, auraient pour mission de vérifier partout chez tous les commerçants, sans en excepter un seul si leurs prix correspondent aux déclarations de dédouanement et de dresser des procès verbaux contre les mercantis qui les surfout.

Pour finir nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les quelques passages principaux d'une lettre d'un vieil ami, habitant Bizerte depuis longtemps, qui met le doigt sur la plaie dont souffre cette ville :

« Le général ne pense-t-il pas que « la Cie du Port de Bizerte est responsable en grande partie des maux « dont souffre Bizerte ? Ne trouve-t-il « pas qu'elle spéculé un peu trop sur « ses terrains dont les prix élevés em- « pêchent beaucoup de petits proprié- « taires d'en acheter et de bâtir aussi « Bizerte présente-t-il l'aspect de plu- « sieurs faubourgs sans point central.

« Il est certain que la Cie du Port « de Bizerte n'est pas seule à agir « ainsi ; de nombreux propriétaires « ont acheté autrefois des terrains à un « prix avantageux à la Cie du Port, ils « ne bâtissent pas, et attendent le « moment de les revendre au centup- « le. Si nous avions en Tunisie des « conseils municipaux élus dont les « fils à la patte seraient tenus par les « électeurs, il y a beau temps que ces « terrains qui font un si déplorable

« effets aux yeux des étrangers se- « raient frappés d'un impôt élevé qui « obligerait leurs propriétaires à con- « struire ou à les céder à des prix « raisonnables. En résumé il faut bien « qu'une ville comme Bizerte tant « vantée par les gros monitous finisse « par vivre comme les autres villes « de la Régence sans compter sur les « ressources des fameux projets tou- « jours à l'étude et jamais réalisés.

« Des discours, des promesses « mais nous bizertins, qui avons vieil- « li avec ces promesses nous vou- « drions bien qu'une bonne fois pour « toutes on ne nous promette plus « rien et qu'on fasse quelque chose.

« Malheureusement, nous croyons « que tant que la Cie du Port ne sera « pas rachetée nous risquons fort de « continuer longtemps à scruter l'ho- « rizon sans rien voir venir. »

Voilà qui est parler d'or.

Pour que Bizerte vive, pour qu'elle prospère, pour que les terrains vagues disparaissent, pour que le port devienne le plus important de la Tunisie, pour qu'elle reçoive les minerais des Neftas, de Djerrisa, de Slata et Hameima il faut que la Cie du Port déparaisse, qu'elle soit rachetée. Là est le salut.

Le général à qui nous avons demandé s'il savait dans quelles caisses tombaient les recettes de l'exploitation, fournit des explications générales, que nous connaissons : ce n'est pas celles que nous attendions : un jour viendra où il saura que la Cie du Port de Bizerte n'a rien à envier à d'autres grandes firmes tunisiennes sous le rapport de l'éclectisme peut-être pas de ses dirigeants mais de ses capitaux.

J. S. P.

## Où vont nos phosphates ? TUNISIENS ?

Ça en devient scandaleux : ils vont partout, sauf en France qui en a tant besoin. Il y a plusieurs mois, le gouvernement tunisien avait demandé au gouvernement italien de lui céder six cents ouvriers pour être employés dans les exploitations phosphatières ; aucune réponse n'a été faite, et les hommes ne sont pas venus mais les phosphates filent toujours pour Venise, Livourne, la Spezzia, Savone, Porto-Empedocle....

Voici le dernier relevé en date :

Les voiliers Gaetano S. pour Livourne avec des phosphates.

Gioannino pour Livourne avec des phosphates.

Lepina L. pour la Spezzia avec des phosphates.

Fortunata Italiana pour Savone avec des phosphates.

Le brick-golette italien Ferdinando Sina, allant à Livourne avec des phosphates.

La golette italienne S. Francesco F. allant à Porto-Empedocle avec des phosphates.

Le vapeur italien Carlo Zenu, allant à Ancône avec des phosphates.

La golette italienne Michele Straccera, allant à Livourne avec des phosphates.

Le brick-golette italien, Cesare 2, allant à La Spezia avec des phosphates.

La golette italienne Rosina D., allant à Porto-Empedocle avec des phosphates.

Le vapeur norvégien Tuac, allant à Newport Moon avec des phosphates.

Le brick-golette italien Teresina Madre, allant à Saint Louis du Rhône avec des phosphates.

La saccocole italienne Angelina, allant à Porto-Empedocle avec des phosphates.

La golette italienne Maria del Manna, allant à Porto-Empedocle avec des phosphates.

Le cargo S. Francesco Di Paola, italien, allant à Livourne avec des phosphates.

Le vapeur français Saint Michel, allant à Rouen avec des phosphates.

La saccocole italienne Salvatore E., allant à Livourne avec des phosphates.

Le vapeur américain Nahah, allant à Marseille avec des phosphates.

La golette italienne Vincenzo Padre, allant à Naples avec des phosphates.

Le brick-golette italien Prima Stella, allant à Spezzia avec des phosphates.

Le brick-golette italien Enrico, allant à Spezzia avec des phosphates.

Le brick-golette italien Casoprofranco, allant à Porto-Empedocle avec des phosphates.

Le vapeur américain Nahahoe, allant à Marseille avec des phosphates.

Ainsi sur 23 navires 19 vont à l'étranger et 4 seulement en France !

Ce qu'il faut lire :

## LA BAIONNETTE J'AI VU LA VIE AÉRIENNE

AVIS

A partir du 5 courant le siège et le Secrétariat de la Chambre de Commerce de Tunis sont transférés Avenue Jules-Ferry, 72.

DIRECTION DES FORÊTS

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le lundi 6 octobre 1919, à huit heures du matin, dans une salle de la Direction de l'Agriculture, boulevard Bab-Benat, à la vente des lièges de reproduction provenant des récoltes effectuées en 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.

Ces lièges sont empilés sur les dépôts de Tamera, Ain Shaa, Sidi Rouine, Sidi Bador, Tabarka, Ain-Draham, Ain-Beyra, Babouch, Camp Vincendon, Sidi-Youssef, Souk-el-Kemis, el Mouadgen, El Feidja, Sraafia et Rhorra.

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain Draham et El Feidja.

## RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

## PHARMACIE BLOCH

4, avenue de France, et rue Al-Djazira  
LÉON BLOCH FILS

Pharmacien de 1<sup>e</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supér. d'Alger  
Spécialités françaises et étrangères ;  
Optique médicale. Oxygène, sérums,  
préparations et pansements stérilisés.  
Service spécial d'expéditions immé-  
diates. Conditions avantageuses pour  
Sociétés, Exploitations minières, agri-  
coles, industrielles.  
Téléphone 553

## VÊTEMENTS

J. BELL  
5, Rue d'Italie, TUNIS



## Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE et à BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participant avec le Cré-  
dit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banques. Escompte. Recouvrements.  
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.  
Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégra-  
phiques. Cheques et lettres de crédits sur tous pays. Loca-  
tion de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères.  
Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

## L'Huile qui graisse le plus Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télog Import-Tunis Téléphone : 0.74

## Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1871 au capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence  
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - SFAX

Principales Opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;  
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances  
sur marchandises et connaissements — Crédits documentai-  
res — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations  
de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avan-  
ces sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte  
de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres  
de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France  
et de l'Etranger

## RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES  
7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie  
Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS  
Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et  
Vins de Chianti.

## Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rap-  
portent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut  
dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger  
Tunis.

## C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence  
à Tunis, 8, rue d'Alger.

L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

## C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

## Grande DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Farnet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille  
d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours  
Paris 1900.

## Chaux Hydraulique et Ciment

Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

## Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

E. BERNET  
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS  
Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

## Espigadoras-Lieuses - Rateaux - Fauchouses

MAC CORMICK  
Machines de Récolte OSBORNE  
disponibles à Tunis

## MAISON R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

(R. WALLUT et G. HOEMANN, associés) — Tunis

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés  
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Souss  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe  
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chè-  
ques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres,  
souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de cré-  
dit circulaires et mandats de voyage payables dans le  
DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE (de 2 à 4 ans) : 3 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition  
du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de proprié-  
tés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent  
aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

## Banque de Tunisie

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de  
monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à  
vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique